

**ONF et ONF Agir pour la forêt : des actions complémentaires** pour répondre aux urgences

L'ONF est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Ses recettes reposent à 40 % sur les ventes du bois et autres produits de la forêt domaniale et à 20 % des frais de garderie payés par les communes pour la gestion de leurs forêts.

Ces recettes sont très sensibles aux évolutions de la conjoncture économique, notamment du marché du bois. Ce phénomène est aggravé par les grandes catastrophes sanitaires et climatiques actuelles, qui se traduisent simultanément par un effondrement du marché du bois et une augmentation des charges pour assurer la reconstitution des peuplements dévastés.

Dans ce contexte, la recherche de fonds privés prend tout son sens. Ceux-ci représentent une source complémentaire de financement pour des projets qui ne pourraient voir le jour sans cet apport ou pour la reconstitution des surfaces considérables de peuplements touchés par les récentes crises ou encore pour l'adaptation des forêts au changement climatique.

**Le Fonds ONF-Agir pour la forêt permet d'aller plus vite et plus loin ; il est complémentaire d'autres financements dans une période de défi exceptionnel.**

Pour tout savoir sur le Fonds ONF Agir pour la forêt, c'est ici : <https://www.onf-agirpourlaforet.fr/>

## FONDS DE DOTATION « AGIR POUR LA FORÊT » : LE PREMIER PROJET FINANCÉ PAR DES PARTICULIERS SE SITUE EN FORÊT DOMANIALE DE SILLÉ



La préservation des forêts est un défi majeur qui nous concerne tous. Jeune plant de pin maritime en parcelle 133 @ crédit ONF

**Réservoirs de biodiversité, puits de carbone, sources de bien-être et leviers de développement d'une économie verte : les forêts sont essentielles à l'Homme et la planète.** Dans un contexte d'accélération du changement climatique et d'érosion de la biodiversité, garantir leur vitalité est un enjeu majeur qui concerne la société tout entière. Avec le fonds de dotation ONF Agir pour la forêt, créé en novembre 2019, chacun peut se mobiliser et s'engager dans des actions concrètes pour préserver ce patrimoine naturel inestimable. **En 2020, un premier projet de plantation a été entièrement financé par les dons des particuliers – et ce projet se situe en Sarthe, en forêt domaniale de Sillé.**

### CHOISIR LES ESSENCES FORESTIÈRES EN FONCTION DU CONTEXTE LOCAL

**A 35 km au nord-est du Mans, la forêt domaniale de Sillé s'étend sur une superficie d'environ 3 400 hectares, dont plus de la majorité est située dans le département de la Sarthe. 94% de sa surface sont inclus dans le périmètre du Parc naturel régional Normandie-Maine. Grâce au soutien des particuliers, un premier projet a pu être financé sur ce massif.**

Dans le cadre du programme « Replanter pour demain », l'opération a permis de mettre en place une action de reboisement en parcelle 133. Le changement climatique et les insectes ravageurs ont eu de grands impacts dévastateurs sur les forêts françaises. Tout comme beaucoup d'autres zones boisées, l'épidémie des scolytes n'a pas épargné la forêt domaniale de Sillé, située dans la Sarthe. Jusqu'en 2017, la parcelle 133 de la forêt domaniale de Sillé, était couverte par un peuplement d'épicéas. Dès 2017, il a été décidé de faire une coupe d'épicéas pour mettre en œuvre les actions prévues à l'aménagement forestier qui constatait une **situation sanitaire - hors scolytes - très moyenne** de ces épicéas ainsi que celle de la grande étendue des pessières. Il s'agissait donc d'ores et déjà **d'initier un mouvement vers d'autres essences forestières. Depuis, la crise des scolytes est apparue à l'est de la France et a gagné Sillé en 2018 puis surtout en 2019.**

# Communiqué de presse

septembre 2020

## DECOUVREZ LA PLAQUETTE « AGIR POUR LA FORÊT » Septembre 2020



Compte tenu de la pauvreté des sols, c'est le Pin maritime qui est retenu en essence pour remplacer l'Epicéa. La parcelle étant traversée par un ruisseau, les travaux comprennent également la restauration de la ripisylve (végétation bordant les milieux aquatiques) par la plantation d'Aulnes glutineux, en conformité avec le DOCOB Natura 2000. **Au total, sur une surface d'environ 3,5 hectares, 3425 Pins maritimes et 500 Aulnes glutineux ont pris racine cet hiver.**



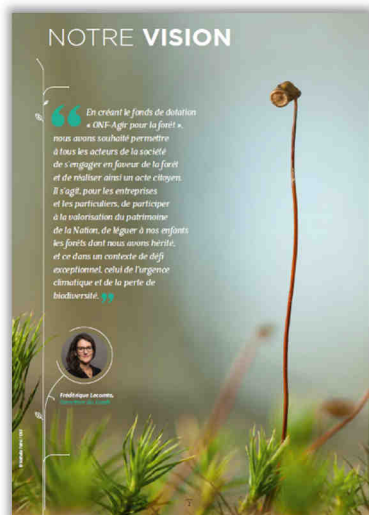
« Le choix d'une essence forestière à planter est un moment clé dans la vie de la forêt, d'une parcelle. En effet, c'est un pari sur l'avenir étant donné que le cycle s'étale sur plusieurs décennies, parfois plusieurs siècles. Ce choix (comme le Pin maritime dans le cas présent à Sillé) est donc le fruit d'une réflexion approfondie tenant compte des conditions climatiques, de la fertilité du sol, des composantes écologiques et paysagères du site. C'est ce choix qui permettra d'assurer sur le long terme l'approvisionnement de notre filière bois, d'assurer une certaine résilience du milieu, de conserver voire améliorer la richesse écologique et paysagère du site.

Hervé Daviau, Responsable Unité territoriale Sarthe (Agence territoriale Pays de Loire)

**Contrairement aux autres forêts de la Région, Sillé est majoritairement peuplée de résineux, à 51%.** Cet enrésinement important est à relier à la qualité relativement moyenne des sols mais également à son histoire : acquise par l'Etat en 1925, ses peuplements étaient alors qualifiés de « ruinés » car surexploités. Les peuplements d'Epicéas, qui représentent environ 200 hectares du massif, découlent de différentes grandes politiques dédiées à la filière forêt-bois d'après guerre, notamment le Fonds forestier national (FFN).

## MERCI A TOUS LES CONTRIBUTEURS !

**Le fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué au projet de reboisement en parcelle 133 de la forêt domaniale de Sillé, en Sarthe.**



Pour découvrir la plaquette, rdv sur : <https://www.onf-agirpourlaforet.fr/>

Vous pouvez également vous inscrire à la **newsletter** ONF Agir pour la forêt ici : <https://www.onf-agirpourlaforet.fr/+/#f: notre-premiere-newsletter-est-arrivee.html>

## POUR EN SAVOIR PLUS ?

**Hervé DAVIAU**  
Responsable Unité territoriale Sarthe / Mayenne  
ONF Pays de la Loire  
[herve.daviau@onf.fr](mailto:herve.daviau@onf.fr) / 06 11 13 15 35

**Mathilde RADE**  
Cheffe de projet Accueil du public - Chargée de mécénat  
ONF Pays de la Loire  
[mathilde.rade@onf.fr](mailto:mathilde.rade@onf.fr) / 06 25 69 21 36